Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 460

Artikel: Les moyens d'existence des femmes chefs de famille : (suite et fin)

Autor: Tchicaloff, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262043

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ménagère » s'éveille, et, dans la mesure où elle s'affirme, une réforme ménagère s'accomplit.

En Hollande, en Suède, en Norvège, en Allemagne, des milliers de ménagères se sont groupées pour constituer des Associations nationales. Elles s'ingénient:

1o à encourager l'enseignement ménager scolaire ou post-scolaire;

2o à améliorer la formation professionnelle des ménagères par des cours, des conférences, des films, des démonstrations, etc.;

3o à collaborer avec les architectes et autres techniciens pour obtenir des habitations, et en particulier des cuisines, plus rationnelles;

4o à étudier certains appareils (fourneaux, machines à laver, aspirateurs, etc.), afin de pouvoir les recommander ou les déconseiller en connaissance de cause.

A Prague, à Leipzig, nous trouvons même de véritables instituts où un personnel qualifié examine toutes espèces d'appareils, ustensiles et produits ménagers; ces derniers, s'ils en sont jugés dignes, sont munis d'une estampille qui est à la fois une réclame pour les fabricants et une garantie pour les acheteurs.

En Grande-Bretagne et en Suède, des Comités *ad hoc* s'efforcent de « standardiser » certains éléments de construction et certains meubles, afin d'en abaisser le prix. En Grande-Bretagne et en Hollande, des Associations ont été créées tout exprès pour faire « l'éducation électrique du public féminin ».

En France, Mlle Paulette Bernège a fondé une ligue pour répandre les principes d'organisation qu'elle a si lumineusement exposés dans de nombreux livres et articles. En Italie, c'est surtout l'enseignement qui semble être au premier rang des préoccupations ménagères.

Mais n'allongeons pas!

Les exemples qui précèdent suffisent à prouver que le monde ménager, hier encore complètement anarchique, tend à s'organiser. A Londres, on sentait chez toutes les déléguées un vif désir de voir les délibérations aboutir à des résultats tangibles.

Pour notre part, très frappée par la multiplicité des efforts qui, dans un grand nombre de pays, portent presque tous sur les mêmes points essentiels, nous avons réclamé avec insistance une meilleure coordination des forces. Le moment est peut-être mal choisi pour créer de toutes pièces une organisation internationale de plus, mais il nous paraît urgent d'établir un lien entre les nombreuses personnalités et associations qui travaillent encore dans un isolement déplorable.

Si cette affirmation est vraie sur le plan international, elle l'est plus encore en ce qui nous concerne, sur le plan local et national. Chez nous, comme partout, il y a dans le domaine ménager un gaspillage d'énergie auquel il serait grand temps de mettre fin.[1]

Les femmes suisses ont montré, lors de la Saffa, de quoi elles étaient capables en matière d'organisation et d'intelligente collaboration; aussi est-ce bien à regret que nous avons constaté l'absence de tout nom suisse dans la longue liste des auteurs des rapports présentés au Congrès de Londres, où nous étions, sauf erreur, la seule Suisse romande. La Suisse allemande compte déjà, heureusement, quelques *Hausfrauenvereine*. Le moment n'est-il pas venu de grouper enfin, dans les cantons romands aussi, toutes les forces capables de contribuer à la solution du vaste et complexe problème de l'organisation ménagère?

Y. van Muyden.

[1] Cet article était écrit avant que parvînt à notre collaboratrice l'information concernant le « Salon des Arts ménagers » au Comptoir de Lausanne, dont il est question plus loin. *(Réd.)*

Les Femmes et la Société des Nations

Le statut de la femme devant la S. d. N.

Celles de nos lectrices qui veulent bien suivre nos articles n'ont pas oublié comment, lors de la réunion de la Conférence panaméricaine de Montevideo de 1933, quatre Etats (Cuba, Equateur, Paraguay et Uruguay) avaient signé, tout à fait en dehors de cette Conférence, un traité qu'ils n'ont d'ailleurs jamais ratifié, par lequel les Etats signataires s'obligeaient à établir sur leur territoire l'égalité des droits entre hommes et femmes. Et aussi comment, à la suite d'une campagne intensive de féministes américaines, quelques délégations crurent faire merveille en demandant à l'Assemblée de la S. d. N. de s'occuper de cette question lors de sa session de 1935: ce qui explique pourquoi le statut de la femme a figuré durant ces dernières semaines à l'ordre du jour de la Ire Commission, spécialement chargée des problèmes juridiques.

Le Secrétaire général de la S. d. N., pour préparer au mieux cette discussion, avait demandé à toutes les grandes organisations féminines internationales de faire connaître leur avis sur ce point. On peut bien penser qu'elles n'ont pas manqué de saisir cette occasion, et il est résulté de cette consultation un document fort intéressant[1] édité par la S. d. N., et dans lequel se manifestent des courants d'opinions diverses. Alors que certaines Associations emboîtent carrément le pas à ce traité de Montevideo, et demandent que la Société des Nations propose à ses membres une Convention d'« égalité des droits », d'autres, plus clairvoyantes des possibilités et des impossibilités politiques, et mieux conscientes des réalités pratiques, suggèrent bien plutôt une enquête auprès des gouvernements et des organisations féminines sur la situation civile, politique et économique de la femme dans les divers Etats. La situation économique de la femme comment faut-il l'entendre? ceci inquiète certaines organisations, partisans résolues de la protection légale des travailleuses, comme l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, et naturellement les Associations féminines ouvrières, contre lesquelles se dresse d'autre part l'*Open Door International*, qui proteste même contre la protection reconnue à la maternité. Des différences se marquent aussi dans la procédure à suivre, les unes estimant avec raison que le statut économique de la femme relève du Bureau International du Travail, alors que d'autres veulent faire de l'égalité des droits de la femme un bloc un et indivisible...

On pense bien après tout ceci que l'auditoire des discussions de la Ire Commission a été essentiellement féminin! Et disons tout de suite, combien ces discussions remarquablement conduites par M. Limbourg, le célèbre juriste hollandais, qui n'a pourtant pas réputation de féministe! furent passionnément intéressantes, et prirent à quelques rares exceptions près une ampleur que durent constater même celles qui, comme la signataire de ces lignes, n'attendaient rien de bon de cette question mal posée, beaucoup trop vague et beaucoup trop absolue à la fois, et qui, vraiment sous cette forme ne pouvait aboutir à rien à Genève. Mais disons aussi que pas un délégué n'éleva la voix en faveur de ce traité d'égalité des droits duquel nombre de nos Associations n'avaient pas voulu démordre, quoi qu'on ait pu leur en dire, et que la seule proposition avancée fut celle à laquelle les féministes de toutes tendances ne pouvaient que se rallier: celle de cette enquête sur le statut de la femme suggérée par plusieurs d'entre nous. Formulée par le délégué de l'Irlande, M. Hearn (nous aurions cependant bien voulu lui demander comment il se faisait, alors que son pays se posait à Genève en champion des droits de la femme, que son gouvernement préparait justement un projet contingentant ou même interdisant le travail féminin dans l'industrie?...) cette proposition, amendée et précisée par la délégation française représentée ce jour-là par Mme Malaterre, reçut un appui précieux du représentant de l'Organisation Internationale du Travail, M. Maurette, qui indiqua la procédure à suivre pour demander au B. I. T. de procéder à une enquête analogue sur le statut économique de la femme, la S. d. N. ne s'occupant que du statut politique et civil. La seule opposition provint malheureusement de la Belgique, appuyée par la Hollande, que représentait pourtant une femme déléguée! M. Rolin, le juriste belge si connu pour ses courageuses interventions dans un autre domaine, celui du contrôle de la fabrication des armes, après avoir formulé des remarques fort justes sur cette « égalité par en bas », comme nous l'avons entendu définir pittoresquement, qui au lieu de faire monter l'humanité la fait descendre, et qui risquerait même dans bien des cas de nuire à la situation de la femme au lieu de l'améliorer, s'opposa catégoriquement à la résolution irlando-française, et demanda que l'examen de la question de l'égalité des droits de la femme par la S. d. N. trouvât place seulement dans le cadre beaucoup plus vaste de la protection des droits de l'homme et du citoyen! C'était pire que tout renvoyer aux calendes grecques, mais bien préparer l'enterrement complet, de notre revendication, certains pays à tendance dictatoriale, mais chez lesquels la femme possède pourtant des droits égaux à ceux des hommes, ne pouvant manquer de se refuser net à pareil examen. Au vote la proposition Rolin ne réunit que 2 voix, contre 25 voix d'opposition et 4 abstentions, et la résolution irlando-française fut en revanche acceptée par 30 voix contre 1 (celle de la Belgique) et 4 abstentions. Malheureusement, et au moment de doubler le dernier cap, un amendement de M. Politis (Grèce) vint affaiblir sa portée: relevant avec raison que le délai d'une année imparti pour mener cette enquête était beaucoup trop court, M. Politis, au lieu de reculer ce délai à deux ans, mais en le fixant eu tout cas de façon précise, fit adopter le terme vague d'« ultérieurement », dont nous tous, qui savons comment répondent aux enquêtes les gouvernements, connaissons le danger! C'est pourquoi il sera indispensable l'an prochain de revenir à la charge pour fixer alors des précisions.

Malgré cet accroc de la dernière heure, nous pouvons, nous féministes, nous estimer très satisfaites de l'issue de ces débats. Nous l'avons dit: la forme dangereuse sous laquelle le problème était posé, l'intransigeance de certains groupements, nous faisaient redouter un échec complet. En lieu et place, nous avons obtenu des débats amples et intéressants, et la mise sur pied d'une enquête dont, indépendamment de sa valeur intrinsèque, les conséquences peuvent être importantes. Pour le féminisme, la XVIe Assemblée est une bonne Assemblée.

E. Gd.

[1] No de référence A. 19. 1935. V.

Les hommes ne peuvent, par leurs délibérations, accomplir aucun bien effectif si les femmes ne l'aident pas à l'exécuter.

Fénelon.

Les moyens d'existence des femmes chefs de famille

(Suite et fin.)[1]

4. *Conditions de travail.*

Les conditions de travail n'étaient pas très bonnes, étant donné la crise et la réduction des salaires qu'elle a entraînée. 80 femmes sur 100 avaient été atteintes par une diminution soit des salaires, soit de la durée du travail (salaire à l'heure). Un grand nombre d'employées ou d'ouvrières réduites au chômage, et d'ailleurs non assurées contre le chômage soit par incurie, soit n'ayant jamais eu de travail régulier, étaient obligées de faire des heures de ménage, de lessive ou de repassage, en attendant de retrouver un emploi plus rémunérateur. Elles font ainsi une grosse concurrence aux femmes dont les heures de ménage représentaient de tout temps la seule activité rémunératrice.

5. *Participation financière des enfants.*

Le gain moyen des enfants ayant terminé leur apprentissage (26 cas) était de 105 fr. par personne. Une source de gain supplémentaire était aussi représentée par les enfants travaillant en dehors des heures d'école (courses pour des magasins, etc.), et qui recevaient de 20 à 50 fr. par mois. Tous ces enfants remettaient tout ou partie de leur gain à leur mère. L'enquêteuse a constaté que si elles n'avaient pas cette aide financière de leurs enfants, la plupart des mères seraient dans l'impossibilité de leur assurer seule leur subsistance, et devraient, par conséquent, avoir plus souvent recours à la charité privée ou à l'assistance publique.

6. *Aide pécuniaire du père.*

Pour les femmes divorcées ou les mères célibataires, dans certains cas, le père doit une pension alimentaire. Sur 18 femmes divorcées ayant répondu sur ce point à l'enquête, l'état de fait est le suivant: 6 pères n'avaient jamais payé la pension alimentaire, 7 la payaient irrégulièrement, 3 étaient insolvables, et 2 seulement payaient régulièrement.

Sur 10 mères célibataires, 6 ont déclaré que

[1] Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

...C'est au plus haut étage d'un immeuble moderne et plein de confort, au Champ-de-Mars, que je trouvais Marie Laurencin devant son chevalet, déposant de la pointe de ses pinceaux, sur la toile, de larges fleurs virginales qui ressemblaient à des lys, tandis qu'à ses pieds un léger gazon poussait dans un pot d'argile peint en vert.

Si je pose l'artiste ainsi travaillant, ne la croyez pas immobile. Elle a depuis longtemps piqué ses baguettes aux poils de blaireaux dans un vase de Bohème pour m'accueillir, simple et cordiale, dans le plus lumineux des appartements aux murs d'un vert où se mêle beaucoup de gris, ce qui rend doux ce qui devrait être acide.

Tentures de cretonnes, sièges et divans capitonnés où quelques petits coussins de toile superposent du bleu et du rose dans le creux d'un dossier, drôles de petits guéridons, chaises incrustées de nacre, bibliothèques aux reliures d'un vert vif, tables rondes en bois fruitier aux reflets blonds. Quelques tableaux, les siens, — ceux dont elle ne veut pas se séparer ou ceux qu'elle vient de terminer — mais aussi un Braque dans un cadre rond et gris.

L'artiste ouvre sa demeure. Son oasis. Elle n'a pas d'atelier. Ses salons se suivent dans les mêmes tons unis qui leur laisse un air de famille sans se ressembler tout à fait. C'est bien l'atmosphère, la symphonie claire de Marie Laurencin, qui me confie que lorsqu'elle était très malheureuse, la partition d'*Orphée* ne la quittait pas, et quoique n'étant pas musicienne, elle entendait la divine musique qui chantait pour son cœur et relevait son courage.

...J'adore les femmes blanches me dit-elle. Mon modèle — je n'en ai qu'un — est blanc, et une femme dont je fais le portrait est blanche, blanche, une ampoule électrique qui se promène dans mon appartement. Et, à mesure qu'elle pose... elle blanchit...

Sur les murs, des bras en neige font des signes divins, la joueuse de guitare, son épaule arrondie, pince les cordes de ses doigts fuselés. Un regard est plein d'amoureuse candeur; des bouches se pincent sur un misérable secret, d'autres s'arrondissent passionnément, et, lorsqu'un personnage ne montre qu'un œil, il est si grand que l'infini tient dans son orbe. Inspirations shakespeariennes.

Mais, Marie Laurencin, qui aime la solitude et la campagne, se divertit à peindre des petites maisons blanches devant lesquelles des femmes souples, languissantes, sereines, à peine vêtues d'écharpes, glissent, sautillent, s'élancent légères sur leurs petits pieds pointus qui effleurent à peine l'herbe naissante.

Marie Laurencin, poète qui a inspiré des poètes immortels, a créé un visage féminin, ce visage a deux grands yeux pleins de nuit, une bouche aimante ou cruelle, toujours vivante dans une blancheur spirituelle.

— Peut-être... peut-être, Marie Laurencin a-t-elle recréé nos visages, ai-je murmuré en croisant dans la rue une femme poudrée à la face sans ombre...

Misères de femmes

Le "Club des plus de 30 ans„

De l'Œuvre, *ces révélations navrantes sur la situation d'un grand nombre de femmes, situation qui n'est pas, hélas! le triste apanage de la capitale anglaise, et dont on trouverait certainement des exemples aussi dans nos villes suisses.*

Il vient de naître, à Londres, sous la présidence de Miss Margaret Bondfield, une singulière association: celle des femmes âgées de plus de trente ans. Pourquoi? et quelles sont ces femmes qui, oublieuses d'une coquetterie dont on dit qu'elles ne devraient jamais faire fi, avouent sans difficulté, sinon avec le sourire, qu'elles ont plus de trente ans?

Ces femmes, le plus simplement du monde — de ce monde qui va si bien — sont des femmes mourant lentement de faim.

A trente-cinq ans, on estime qu'elles sont trop vieilles pour obtenir un travail. Alors elles vont vêtues aussi décemment que possible par les rues, soit qu'elles ne puissent habiter leur chambre dans la journée, soit qu'elles n'aient pas de chambre du tout, soit, enfin, qu'elles n'aient pas encore renoncé à trouver un emploi.

Mrs. V. Biscoe, la secrétaire de l'Association, déclare:

— Elles sont des centaines de femmes seules, entre trente et soixante ans, qui ne parviennent pas à travailler, parce que les patrons estiment qu'elles sont trop vieilles.

« Certaines de ces femmes ont occupé des postes importants dans l'industrie ou le commerce. Elles ont perdu leur place durant la récente « dépression », et elles constatent maintenant qu'il leur est impossible de trouver une situation, uniquement parce qu'elles ont plus de trente ans.

« La plupart d'entre elles n'ont pas d'économies. »

L'Association a ouvert un club, à Soho-square, où ces femmes peuvent coudre et se reposer dans la journée. Elle voudrait avoir le moyen d'y servir des repas à prix réduits.

Voulez-vous un exemple de ce que sont les femmes qui viennent se reposer à Soho-square?

Mrs. X... a trente-neuf ans. Elle parle plusieurs langues. Elle a été gouvernante et a séjourné longtemps à l'étranger. Elle n'a pu trouver un emploi, quel qu'il fût. Et elle est maintenant trop affaiblie pour se placer comme domestique. Elle accomplit, chaque soir, un travail de dactylographie, en échange duquel elle reçoit son dîner. Son déplacement lui est payé, mais elle fait à pied ce trajet aller et retour de six milles, pour mettre de côté quelque chose pour son loyer.

Si cette histoire vous amuse, nous pouvons, des centaines de fois, la recommencer...

le père de leur enfant avait été condamné à payer une pension ou s'était engagé volontairement à le faire; 2 s'acquittaient régulièrement de cette obligation, 4 d'une manière très irrégulière et de moins en moins fréquente au cours de ces deux dernières années.

La situation, cependant, s'améliore depuis l'institution, en 1932, d'un tuteur général.

Conclusions

Le loyer une fois payé, chaque famille comprise dans l'enquête disposerait, par jour et par personne, de 80 centimes à 1 fr. 20 environ pour la nourriture et les vêtements.

Suivant l'enquêteuse, ces chiffres, qui ressortent des données fournies, semblent, cependant, au-dessous de la réalité. Dans la plupart des cas, les femmes questionnées paraissent avoir encore noirci le tableau, déjà sombre, de leur vie. L'explication de ce fait serait dans la crainte qu'elles éprouveraient de voir diminuer les subsides qu'elles reçoivent d'institutions charitables. Pourtant, beaucoup de particuliers s'intéressent à ces femmes dans le besoin, mais, étant donné l'irrégularité de ces secours, peut-être ne doit-on pas en tenir compte?

D'après les déclarations des intéressées elles-mêmes, la situation a empiré depuis deux ans, les salaires ayant baissé beaucoup plus que le coût de la vie. En outre, un facteur moral joue un très grand rôle: c'est la crainte de ne pas trouver un nouvel emploi, si celui que l'on a vient, pour une raison ou une autre, à manquer. Dans ces conditions, on supporte des travaux exténuants et l'on consent à faire plus de 8 heures de travail par jour dans certains cas.

La plupart des femmes ont le caractère assombri par ces circonstances, et leurs enfants en souffrent aussi.

Beaucoup de mères sont obligées de travailler au dehors et de se séparer par conséquent de leurs enfants, parfois même durant toute la semaine si ceux-ci sont confiés à des institutions charitables. Aussi, certaines femmes, désirant à tout prix éviter cette séparation, négligent leurs intérêts pécuniaires, préférant le travail à domicile.

Le Bureau central de bienfaisance, l'Hospice général, le Service social, et des œuvres privées ou religieuses qui viennent en aide aux nationaux comme aux étrangers, jouent un très grand rôle pour beaucoup de ces familles (73 % des cas). Cependant, ces femmes désireraient, bien plus qu'une aide matérielle temporaire, la garantie d'un travail régulier et normalement rétribué.

Malgré tout, dans la plupart des cas, on constate que les femmes chefs de famille réussissent, en dépit de la dureté des temps, à élever convenablement leurs enfants, et, fortes de leur expérience, à leur faire donner une bonne formation professionnelle, espérant leur assurer ainsi une vie meilleure et plus facile que la leur!

G. Tchicaloff.

Au Comptoir Suisse de Lausanne

Le « Salon des Arts ménagers »

Un « Salon des Arts ménagers », ça, c'est une invention masculine. L'expression fut employée pour la première fois, il y a une douzaine d'années, à Paris, par les organisateurs d'une exposition annuelle, où figurent des appareils destinés à faciliter le travail de la femme. « Salon des arts ménagers », ça fait riche, ça doit attirer la clientèle, ça flatte la vanité féminine. Croyez-vous, Messieurs? Vous, mes sœurs, camarades du balai ou chevalières de l'aspirateur, vous croyez-vous dans un salon lorsque vous raclez un parquet à la paille de fer, ou lorsque vous transpirez auprès de vos confitures prêtes à « faire le chemin »? Si cela peut leur faire plaisir, laissons donc ces messieurs parler du salon des arts ménagers. Nous, nous savons qu'un salon, c'est tout autre chose. Quant aux arts ménagers, m'est avis qu'on abuse du mot art en le mettant à toutes sauces, surtout à des sauces qui n'ont rien à voir avec l'art. Ne contribuez pas à la confusion des genres. Mettez: habileté, savoir-faire, ingéniosité, c'est tout à fait convenable, et cela suffit à notre petite vanité.

Habileté, savoir-faire, ingéniosité, sont bien les caractéristiques de l'exposition qu'à l'intention des ménagères a organisée au Comptoir le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, avec la collaboration de femmes dévouées. On y retrouve la main preste de Mme Marianne Muret-Cart; c'est elle qui a combiné la chambre de bonne telle qu'elle doit être, qui a plissé cette cretonne à fleurs, qui a dessiné ces meubles de sapin copalisé, si pratiques et si coquets; faites-vous ouvrir l'armoire, faites-vous ouvrir ce coffre si ingénieux! C'est Mme Muret qui a écrit cette brochure pleine de suggestions: *On se débrouille, on entretient, on répare.*[1] C'est au dévouement d'une Samaritaine, Vaudoise portant costume, que l'on doit cette chambre à l'ancienne mode, témoin de noces d'or, aux meubles anciens, pas encore des antiquités, qui disent tant de choses à celles qui ont hérité de bonheurs-du-jour et de meubles en velours rouge. Les femmes étudient avec intérêt ce salon des arts ménagers et en tireront profit. Pour autant que comprendront celles pour qui est faite cette présentation. Car on sait bien que celles qu'il faut convaincre ne viennent pas voir de semblables choses. Ce n'est d'ailleurs pas une raison pour ne pas les entreprendre et pour ne pas essayer de faire l'éducation d'autrui.

Ce salon des arts ménagers est complété par l'exposition de quelques ameublements qu'on aurait voulu simples, bon marché et de bon goût, et de quelques cuisines modernes. Des marchands de meubles présentent des ensembles bon marché, un peu trop camelote, qui ne sont pas du tout ce que désirait le Cartel; seule *l'Œuvre pour la Montagne*, que dirige M. E. Laur, le président de la Fédération des Costumes suisses, présente une « *Wohnstube* » de sapin, très simple, de très bon goût, harmonieuse, qu'on ne peut que conseiller aux ménages modestes; les autres, d'ailleurs, s'en contenteraient certainement!

Durant la dernière semaine du Comptoir, diverses classes ménagères de Lausanne occupent les cuisines modèles, et dès le matin y confectionnent, sous la direction de leurs maîtresses, des mets appétissants. Les unes cuisent au gaz, les autres à l'électricité. Excellente leçon, tant pour les visiteuses que pour les élèves travaillant en sarrau bleu, sous les yeux du public, et apprenant à ne pas se laisser troubler par des réflexions plus ou moins intelligentes.

Partout, dans le Comptoir, s'affirme l'activité féminine: dans les stands de démonstration, dans les stands où l'on brode, tisse, tricote, dans les restaurants et les caves où ne s'amusent pas celles qui sont toute la journée debout au service d'autrui; à l'infirmerie aussi où les mêmes Samaritaines dévouées soulagent brûlures, piqûres, foulures, nausées, malaises, céphalalgies, épistaxis; à la crémerie des femmes abstinentes, où, à peine terminée l'installation du « Carillon », en ville, les mêmes ouvrières ont rouvert le chantier du Comptoir, servant sans relâche chocolat délicieux, thé rafraîchissant, et belles tartes aux pruneaux.

Dans la grande halle, les visiteuses s'arrêtent devant les appareils de cuisson au gaz, et se persuadent qu'il n'y a qu'un seul vrai système de chauffage et de cuisine, le gaz; elles gagnent la halle de l'électricité, et les voici convaincues que seule l'électricité peut chauffer la maison et dorer à point les bricelets. Elles poursuivent leur promenade et trouvent partout des objets plus ou moins nouveaux, plus ou moins ingénieux, destinés à faciliter leur travail, à épargner du temps ou de l'huile de coude. Tout cela les ramène à leur besogne traditionnelle: le ménage, comme disent ceux qui avec tant de désintéressement les renvoyent à leur foyer. Est-on si sûr que cela que le ménage soit traditionnellement le travail de la femme? Il paraît qu'un savant à lunettes, — ce doit être un Allemand, — après avoir lu toute une bibliothèque, dressé mille statistiques et fait un répertoire sur fiches, a calculé que l'homme des cavernes employait les neuf dixièmes de son temps à des besognes ménagères: faire le feu, cuire le gibier, fermer sa porte en roulant une énorme pierre, coudre ses peaux de bête avec un silex et une liane. On voudrait que ce lointain passé ait laissé assez de traces dans le cerveau de l'*homo sapiens* pour qu'il respectât le travail de sa compagne, et, au besoin, lui donnât un coup de main. A charge de réciprocité, bien entendu. S. B.

[1] A la même série appartient la brochure de Mme Biéler-Butticaz, ingénieur: *Foyer moderne*, également publiée sous les auspices du Cartel romand H. S. M., et sur laquelle nous reviendrons prochainement. *(Réd.)*

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXIVme ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à Wädenswill

Samedi 5 et Dimanche 6 Octobre 1935

Samedi 5 octobre, à 14 h. 30 (Salle de Concert).

Assemblée

ORDRE DU JOUR:

1. Appel des déléguées.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices.
5. Lieu de la prochaine assemblée.
6. Election du Comité.
7. Rapports des commissions:
   - *a)* Education nationale.
   - *b)* Etudes législatives.
   - *c)* Office central pour les professions féminines.
   - *d)* Commission pour la lutte contre les effets de la crise.
   - *e)* Commission d'hygiène.
8. Divers.
9. *17 h.:* Conférence de

Mlle Dora SCHMIDT, Dr. ès lettres
présidente
de la Société de cautionnement " Saffa "

La femme dans la vie économique d'aujourd'hui

Samedi 5 octobre, à 20 h.

Soirée familière à l'Hôtel Engel

Dimanche 6 octobre, à 10 h. 30.

Séance publique

1. *Le travail professionnnel féminin en temps de crise.*
   par **Mlle Louise HUBER,** secrét. de l'Office central pour les prof. féminines (Zurich)
2. *Aperçu sur le patronage des détenues libérées en Suisse.*
   par **Mme Ch. LENOIR** (Genève).
3. *Solidarité féminine.*
   par **Mlle Clara NEF** (Hérisau).

Dimanche 6 octobre, à 13 heures.

Banquet à "l'Au"

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes
GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1935 - 24 mars 1936

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'Assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'intitutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines.

Des auditeurs sont admis à tous les cours

Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc., formation de gouvernantes de maison, au **Foyer de l'Ecole** (Villa avec jardin). Programme (50 cts) et renseignements par le secrétariat, rue Ch.-Bonnet, 6.

FOYER DES ÉTUDIANTES
20, av. H.-Dunant GENÈVE Tél. 42.716
(5 minutes Université) 9008 x

JARDIN .. Chauffage central .. Club .. Bibliothèque .. Locaux ouverts à toutes les étudiantes
Chambre et pension - Repas - PRIX MODÉRÉS

A sous-louer

une pièce convenant pour le Secrétariat d'une société, ou d'une œuvre sociale. Téléphone. S'adresser Union Internationale de Secours aux Enfants, 15, rue Lévrier, Genève (tél. 22.903).

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève
à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14. Gen.

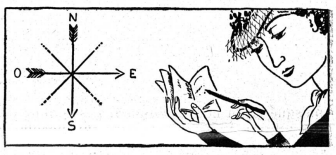

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 29 septembre:

Berne: XIIIe Conférence des Présidentes de l'Association suisse pour le Suffrage, Hôtel du Sauvage, 10 h. 30 précises: 1. *Comment faut-il défendre le droit au travail de la femme?*: Mme Debrit-Vogel (Berne); 2. *Notre propagande en temps de crise:* Mlle E. Porret (Neuchâtel); 3. *Les résolutions du Congrès d'Istamboul et la Suisse:* Mlle Grütter Berne); 4. *Communications du Comité Central:* Mme Leuch (Lausanne); 5. Nomination d'une directrice des Conférences en remplacement de Mme Vischer-Alioth, démissionnaire; 6. Communications diverses et propositions individuelles. — Tous les membres des Comités de Sections sont cordialement invités à accompagner leur présidente à cette Conférence.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

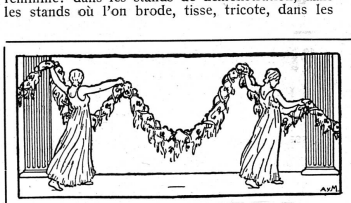

A travers les Sociétés

Le « Carillon ».

Les Femmes abstinentes de Lausanne, qui comptent sans doute parmi ces femmes qui ne savent ni créer, ni organiser, ni durer, caressaient depuis longtemps le projet d'ouvrir à Lausanne un restaurant-café sans alcool, du genre qui a tant de succès en Suisse allemande. Elles constituèrent dans ce but un petit capital formé en grande partie des bénéfices réalisés, à force de travail et de savoir-faire, par la crémerie que, depuis seize ans, elles tiennent au Comptoir suisse. Les femmes sont incapables de « durer », c'est entendu.

Il y a trois ans, elles commencèrent les travaux d'approche: choix d'un immeuble, consultations avec l'architecte, M. D. Boscoscuro, recherche de collaborations et d'appuis financiers auprès des Sociétés abstinentes de Lausanne, Croix-Bleue, Bons-Templiers, constitution d'une société anonyme, souscription des actions et d'un capital obligataire, appui auprès des banques, qui ne fut pas marchandé. Les femmes ne savent pas créer, ni organiser...

Le 5 septembre au soir, enfin, a été ouvert dans la joie le restaurant sans alcool « Le Carillon », deux grandes salles claires et confortables sises à l'angle de la rue des Terreaux et de la place Chauderon, dans un grand immeuble qui a été acheté par la Société, entièrement transformé, et dont les locaux et les appartements étaient loués plusieurs mois avant leur achèvement. Au sous-sol, qu'il a fallu créer, car l'alignement imposé par la commune de Lausanne a retranché une largeur de cinq mètres sur la façade, règne la cuisine, entièrement électrique, et installée d'une façon remarquable. Au rez-de-chaussée, une grande salle boisée, où les consommations seront meilleur marché qu'au premier étage, où les salles sont plus élégantes. Bien entendu, ces consommations restent à des prix très modestes, accessibles à tous, et on peut assurer déjà que tout sera très bon. Ce qui est de la première importance pour « tenir ». A noter: le personnel est payé par l'entreprise, donc pas de pourboires.

A noter encore, pour servir d'exemple à tous les constructeurs qui couvrent nos villes d'immeubles qui font faillite les uns après les autres: les entrepreneurs seront tous payés avant l'échéance, et au 100 %. Il n'y a pas une entreprise à Lausanne qui puisse en faire autant! Les femmes ne savent pas organiser...

Il faut dire ici que les Femmes abstinentes de Lausanne sont présidées par Mme Gillabert-Randin; que leur trésorière, qui est aussi la secrétaire du Conseil d'administration du « Carillon », est Mme Bl. Curchod, membre de la section de Lausanne du Suffrage féminin, une des bonnes quêteuses de signatures pour la pétition.

Et que maintenant sonne le Carillon!

S. B.

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses

... a tenu sa 47me Assemblée générale annuelle à Bienne au début de l'été. L'Association, qui compte aujourd'hui 160 sections, est présidée par Mme Schmidt-Stamm. Les divers rapports présentés à cette Assemblée prouvèrent une fois de plus l'importance du travail accompli, soit dans les institutions de l'Association (école de gardes-malades à l'hôpital de Zurich, école d'horticulture de Niederlenz, école ménagère de Lenzbourg), soit dans les diverses Commissions. Mlle B. Trussel, présidente honoraire, fit un rapport sur la colonie de vacances de Sonnenhalde à Waldstatt pour les mères et leurs enfants. Mlle le docteur Paula Emrich (Zurich) parla du *Sens de l'utilité publique de nos jours.* Le Comité central fut confirmé dans ses fonctions pour trois nouvelles années. Deux nouveaux membres furent élus: Mmes Labhardt (Romanshorn) et Mercier-Jenni (Glaris). Mme Handschin (Zurich) remplace comme caissière Mme Langner-Bleuler (Soleure). Cette dernière continue cependant à faire partie du Comité central. S. F.

(Retardé faute de place.)